

LE FRELON ASIATIQUE

Vespa velutina
Lepelletier, 1836

Ordre des Hyménoptères



JE ME PRÉSENTE !

Je suis un **frelon asiatique**, j'appartiens au règne des insectes et à l'ordre des hyménoptères dont font partie les guêpes et les abeilles. Originaire d'Asie, je suis arrivé en France, en 2004, par le commerce international, vraisemblablement dans des pots en terre. Depuis 2016, je suis inscrit dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne.

À QUOI JE RESSEMBLE ?

Je suis assez proche de mon cousin le frelon européen, mais globalement, je suis plus petit et mesure 3 cm. Mon abdomen est noir finement rayé de jaune et le bout de mes pattes est jaune. Le frelon européen mesure 4 cm, possède un abdomen principalement jaune et des pattes marron. Je peux aussi être confondu avec l'une des plus grosses abeilles d'Europe : la scolie des jardins.



OÙ JE VIS ?

Je suis largement répandu en Asie, du nord de l'Inde, à Indonésie et à la Corée du Sud. En Europe, je suis présent dans toute la France, au Portugal, en Espagne et à l'ouest de l'Europe centrale. Je peux installer ma colonie à divers endroits : arbres, bâtiments, buissons ou encore façades d'habitations.

MON CYCLE DE VIE

Au printemps, une reine va fonder un nid primaire dans un endroit abrité, elle pond à ce moment un seul œuf par jour et les larves se développent en 45 jours. Ce n'est qu'à la mi-juin que le nombre d'ouvrières devient suffisant pour permettre à la reine de se consacrer uniquement à la reproduction, elle pourra alors pondre jusqu'à une centaine d'œufs par jour. La colonie s'occupera alors des différentes tâches, comme chasser des proies pour nourrir le couvain ou construire le nid secondaire parfois sur un nouvel emplacement plus propice.

Le nid est une construction en forme de poire faite de cellulose (bois mâché pour faire du papier) pouvant mesurer jusqu'à 80 centimètres de diamètre pour un mètre de haut. Solidement arrimé, il contient plusieurs étages sous forme de disque, contenant de nombreuses alvéoles. L'ouverture se situe sur le côté du nid, il peut abriter jusqu'à 2 000 individus, dont plusieurs centaines de futures reines fondatrices qui tenteront de créer de nouvelles colonies l'année suivante, mais toutes n'y parviendront pas.

MON RÉGIME ALIMENTAIRE

Nous consommons des guêpes, des abeilles domestiques et sauvages, des mouches, des araignées et des papillons, uniquement pour nourrir nos larves. Adultes, nous consommons des fruits et du nectar, nous prenons donc part à la pollinisation. La pression de prédation que nous exerçons sur notre environnement est assez importante pour questionner la santé de l'écosystème dans lequel nous nous intégrons.

COMMENT LIMITER MA PRÉSENCE ?

Les Frelons ne sont pas agressifs envers les humains. Pour éviter leur expansion dans le territoire, vous pouvez signaler un nid à la mairie de votre commune qui pourra vous renseigner.

LE MOT DU SERVICE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Ne vous attaquez pas directement à un nid de frelons asiatiques. Faites intervenir la mairie ou une société spécialisée.

Les piqûres sont généralement bénignes, comme celles des abeilles ou des guêpes, sauf en cas de piqûres multiples ou d'allergie.

Pour signaler des nids de frelons asiatiques que vous avez localisés, vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse :

schs@mairie-aixenprovence.fr

Le service santé environnementale de la ville d'Aix-en-Provence peut intervenir pour détruire les nids de frelons asiatiques situés sur l'espace public. Sur les espaces privés, nous pouvons donner des conseils, mais l'intervention sera à la charge du propriétaire.

Les nids détruits sont généralement laissés sur place. Sur l'espace public, un affichage est apposé sur l'arbre portant le nid pour informer de la date de sa destruction.